

Emmanuel Macron espère un « compromis »

16/12/2023

EMMANUEL Macron a souhaité hier un « compromis intelligent » sur le projet de loi immigration, rejeté lundi par l'Assemblée et désormais au cœur d'intenses négociations entre le gouvernement et une droite toujours aussi déterminée à obtenir « un texte de fermeté ».

Le chef de l'Etat, qui avait souhaité parvenir « vite » à un accord, a remis un coup de pression depuis Bruxelles sur sa Première ministre Elisabeth Borne, qui consulte tous azimuts depuis le début de la semaine.

Il a appelé à un « compromis intelligent » au nom de « l'intérêt général », précisant qu'il tirerait « les conséquences » du résultat des discussions en cours.

Pas de « saucissonnage »

La cheffe du gouvernement et ses proches poursuivent une cour insistante auprès des Républicains, en position de force, pour tenter de leur arracher des concessions même minimales susceptibles d'apaiser la majorité. Mais la droite,

requinquée par la séquence, continue d'afficher son intransigeance, à l'image du patron des sénateurs LR Bruno Retailleau.

« Je souhaite, non pas un texte d'équilibre, mais un texte clair et fort pour diminuer drastiquement l'immigration », a-t-il affirmé hier soir, appelant la majorité présidentielle à « faire preuve de courage ». « Nous n'accepterons ni marchandage ni saucissonnage du texte », a-t-il insisté, avant d'être reçu dimanche par Elisabeth Borne avec les autres dirigeants de LR, pour un rendez-vous qui se veut décisif.

Car le sort du texte doit se trancher lundi en commission mixte paritaire, qui réunit sept sénateurs et sept députés. Après le rejet d'emblée du projet de loi lundi à l'Assemblée, cette instance devra travailler sur la base du texte durci le mois dernier par le Sénat, majoritairement à droite.

M. Retailleau n'a ouvert qu'une seule porte d'importance : la réforme de l'aide médicale d'Etat (AME) pour les sans-papiers, que les LR réclament ardemment, pourrait être sortie du texte et être inscrite



➔ Le chef de l'Etat, qui avait souhaité parvenir « vite » à un accord, a remis un coup de pression depuis Bruxelles sur sa Première ministre Elisabeth Borne, qui consulte tous azimuts depuis le début de la semaine.

dans un autre « en tout début d'année ». Une maigre concession que Mme Borne avait déjà exposée jeudi à ses ministres puis à sa majorité, ajoutant, selon plusieurs membres du gouvernement, que le compromis ne reprendrait pas l'allongement des délais de séjour en France pour bénéficier des prestations sociales.

« Sur les allocations familiales

par exemple, la marge de négociation pourrait être de différencier les étrangers qui travaillent et cotisent de ceux qui ne travaillent pas et ne cotisent pas », a avancé hier M. Retailleau.

Le texte doit conserver en revanche selon lui un article sur la régularisation au cas par cas des sans-papiers dans les métiers en tension qui serait à

la discrétion des préfets. La majorité était favorable à une formule plus large et moins restrictive. Mais sans cela, « il n'y aura pas d'accord », a martelé le patron des sénateurs LR. Mme Borne doit également composer avec des dissensions internes, alors que la réunion de jeudi avec ses ministres s'est révélée « très tendue », selon plusieurs participants.

Deux migrants morts dans des tentatives de traversées de la Manche

Deux migrants sont morts hier lors de deux tentatives distinctes de traversée de la Manche vers l'Angleterre à bord de petites embarcations et deux sont portés disparus, le jour même d'une visite de Gérald Darmanin à Calais pour défendre son projet de loi immigration.

Le premier migrant, un « homme de 30 à 35 ans », est décédé dans la nuit de jeudi à vendredi au large de Gravelines dans le naufrage de son bateau pneumatique qui transportait 50 hommes, sept femmes et deux enfants, selon le parquet de Saint-Omer. Deux personnes sont également portées disparues dans ce naufrage.

Le second, retrouvé inanimé sur une plage de Sangatte (Pas-de-Calais) hier matin après une tentative de traversée avortée, a été déclaré mort à la mi-journée, selon une source policière. Il s'agit « probablement » d'un homme de

nationalité soudanaise, selon cette même source.

D'après le décompte de la préfecture maritime de la Manche et de la Mer du Nord (Prémar), huit personnes étaient mortes en mer dans la zone depuis le début de l'année avant ces deux décès.

« Un drame »

« C'est évidemment un drame, on voit bien que là nous parlons de femmes, d'hommes, d'enfants, qui sont utilisés par des passeurs », a réagi le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin lors d'un déplacement à Calais pour rencontrer les forces de l'ordre engagées dans la lutte contre l'immigration irrégulière, alors que seul le premier décès était connu.

Le ministre, qui a vu cette semaine l'Assemblée nationale rejeter son projet de loi sur



➔ Venu défendre son projet de loi immigration, Gérald Darmanin a été confronté à la mort de deux nouveaux migrants qui tentaient de traverser la Manche pour rallier le Royaume-Uni.

l'immigration, a de nouveau défendu son texte, estimant que le Rassemblement national serait « le grand gagnant » d'un désaccord sur ce projet, qui doit être discuté lundi en commission mixte paritaire.

« Je crois à un accord qui se rapprocherait du texte du Sénat » durci le mois dernier par la

majorité de droite, a affirmé M. Darmanin. Mais « chacun doit faire un pas ».

Plusieurs dizaines de personnes ont manifesté à son arrivée au commissariat de Calais pour protester contre sa politique en matière de migration, scandant « Etat raciste, police complice », « Darmanin

dehors, Macron démission ».

Une dizaine d'associations d'aide aux migrants ont dénoncé dans un communiqué commun une visite destinée « de nouveau à la promotion de la politique répressive et harcelante contre les personnes exilées » à Calais.

29 000 migrants

Quelque 29 000 migrants sont parvenus à traverser la Manche sur de petites embarcations depuis le début de l'année, contre 44 000 l'an dernier à la même date, avait indiqué le 4 décembre la préfecture du Nord.